



Paris, le 24 juin 2022 n°89 /H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête de conjoncture auprès des ménages mensuelle (CAMME)

Type d'opportunité : Nouvelle enquête
Périodicité : Mensuelle
Demandeur : Insee

Au cours de sa réunion du 9 juin 2022, la commission Démographie et Questions Sociales a examiné le projet d'enquête de conjoncture auprès des ménages mensuelle (CAMME).

L'enquête CAMME est la seule enquête qui permet de répondre à la demande de la Commission européenne d'enquête d'avis des ménages sur la conjoncture économique. L'enquête figure parmi les 10 enquêtes de conjoncture réalisées par l'Insee et en particulier figure parmi les 7 enquêtes menées par l'Institut au titre du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture.

Afin de suivre l'opinion que portent les ménages sur leur environnement économique et sur leur propre situation personnelle, une enquête de conjoncture auprès des ménages est réalisée chaque mois par les États membres de l'Union européenne. Cette enquête « consumer survey », baptisée Camme en France, a pour objectif de recueillir, mois par mois, des informations sur le comportement des consommateurs, ainsi que sur leurs anticipations en matière de consommation et d'épargne. Elle mesure également les phénomènes conjoncturels tels qu'ils sont perçus par les ménages (évolution des prix, etc.). L'enquête Camme fournit ainsi une aide au diagnostic conjoncturel de l'économie française. Un diagnostic conjoncturel et des prévisions à court terme de consommation des ménages est établi. Cette analyse est fréquemment commentée dans les médias reprenant l'indicateur de confiance des ménages.

Le questionnaire est organisé de la façon suivante :

- une partie introductive, le « module de gestion », qui permet de déterminer la personne qui doit répondre,
- un module « sociodémographique », qui décrit succinctement le ménage et les caractéristiques du répondant lors de la première interrogation ;
- le module « conjoncture », composé des questions harmonisées au niveau européen. Au cœur du dispositif, il compte une partie « opinion sur la conjoncture générale en France », sur les 12 mois passés et sur les 12 mois à venir et une partie « opinion sur la situation économique du ménage » également passée et à venir.
- enfin, le dispositif permet également, le cas échéant et sur un mois donné, d'ajouter une micro plate-forme de 40 questions maximum, sur des sujets très variables (questions d'actualité ou liées à la conjoncture).

Actuellement, ces plates-formes sont utilisées cinq fois par an. En novembre, c'est une plate-forme sur les pratiques environnementales qui est reconduite (elle est faite chaque mois de novembre

depuis 2008) à la demande du Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES) du Commissariat général au développement durable du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Depuis juin 2016, une plate-forme trimestrielle sur le bien-être a été mise en place, à la demande du centre pour la recherche économique et ses applications (Cepremap). Elle est collectée chaque trimestre (en mars, juin, septembre et décembre).

Depuis juin 2021, la plate-forme bien-être est complétée de questions sur les revenus et le recours à des services d'aide alimentaire.

L'échantillon mensuel est constitué de 3 sous-échantillons, en rotation sur trois mois :

- le tiers « entrant » correspond aux ménages interrogés pour la première fois ;
- le tiers « médian » correspond aux ménages ayant répondu en 1ère vague et qui sont interrogés pour la deuxième fois (2ème vague) ;
- le tiers « sortant » correspond aux ménages ayant répondu en 2ème vague et interrogés pour la dernière fois (3ème vague).

Depuis 2012 les échantillons sont tirés dans la source fiscale. Ce protocole ne permet toutefois pas de résoudre le problème de défaut de couverture dont souffre l'ensemble des enquêtes téléphoniques actuellement. Environ 30 % des ménages sont aujourd'hui retrouvés dans l'annuaire téléphonique, et cette proportion diminue. De mai à septembre 2017, un nouveau test méthodologique a été mené, en utilisant les coordonnées téléphoniques présentes dans la source fiscale, en complément. Suite aux résultats positifs de ce test, ces deux sources sont utilisées pour contacter les ménages depuis mai 2019. L'utilisation conjointe de ces deux sources permet de porter à près de 80 % le champ couvert par l'enquête. L'échantillon mensuel global est donc constitué d'environ 2 250 numéros. En moyenne, on obtient actuellement 1 700 questionnaires renseignés par mois. Le champ de l'enquête ne concerne que la France métropolitaine.

L'enquête est effectuée sous la forme d'un questionnaire informatisé par téléphone par un enquêteur du réseau de l'Insee. C'est une enquête légère de courte durée : 14 minutes à la première interrogation, avec le module sociodémographique, 8 minutes aux deux suivantes. Sa périodicité et les exigences de rapidité de diffusion des résultats ont conduit à réaliser l'enquête par téléphone.

L'introduction de nouvelles questions sur la partie conjoncturelle est discutée avec les États membres. Au niveau national, il n'y a pas de comité de concertation pour cette enquête.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un avis d'opportunité favorable à cette enquête pour cinq années. Il couvre donc les années de collecte allant de 2023 à 2027.
